

COMPTE-RENDU FORCE OUVRIERE Réunion des délégués du personnel du 10 mars 2015

Présents :

- pour la direction : Fanny Ausina-Defosse, Clémentine Barrett, Rozenn Kerlan, Christelle Lomenech
- pour les représentants du personnel : Bruno Dubois (CGT), Guillaume Legouic (CGT), Fabrice Lefeuvre (CGT), Caroline Vilcoq (CGT), Stéphanie Potay (FO), François Hauville (FO) Delphine Fenêtre (FO)

Questions écrites Force Ouvrière :

➤ **Editions spéciales élections départementales – planning des techniciens.**

À 20 jours du premier tour des élections départementales, les équipes techniques ne connaissent pas leur planning pour ces week-ends de forte activité (notamment les monteuses et les techniciens vidéo). Vu les horaires des prises d'antennes, les salariés se doutent que leurs horaires de travail vont être inhabituels, mais aucune information ne leur a été transmise.

Quand la direction compte-t-elle communiquer aux salariés les heures de travail pour ces journées et à quelles tâches seront-ils affectés ?

Réponse de la direction :

Les tranches de diffusion seront identiques à l'année dernière pour les élections municipales.

Il y aura donc des émissions spéciales les deux dimanches électoraux ainsi que les deux lundis suivants.

Les représentants du personnel soulignent qu'aucune réunion n'a encore été organisée pour informer les salariés (à la date du 10 mars), les plannings ne sont pas encore communiqués non plus.

La réunion aura lieu cette semaine indique la direction.

Tout cela arrive un peu tard constatent, les élus. Par ailleurs, ils déplorent :

- un défaut d'unité dans la forme des sujets sur les élections départementales qui aurait pu donner plus de force aux reportages.

- un manque de concertation en amont sur la façon de traiter ce sujet important.

La direction répond que les sujets « élections » sont intégrés à une page spéciale avec un habillage particulier. Pour les prochaines élections, il faudra discuter de tout cela.

➤ **Editions spéciales élections départementales – communication.**

Les élections locales sont toujours un rendez-vous important avec les téléspectateurs, il ne faut pas le rater.

Qu'est-ce que la direction compte mettre en œuvre en termes de communication pour valoriser et promouvoir les différentes émissions que réalisent les salariés ?

Réponse de la Direction : Un partenariat conclu avec France Bleu et Ouest France permet la promotion de nos éditions spéciales. Un communiqué de presse a été diffusé. Une campagne d'affichage coûte trop cher, cela n'est pas envisagé.

➤ **Emission spéciale Grande Marée**

Lors d'une précédente réunion des délégués du personnel, les élus avaient fait part de leur inquiétude à propos du manque de projets de la direction et du manque de visibilité à court terme à ce sujet.

La direction avait assuré que l'année 2015 verrait de nombreux projets se réaliser, notamment une émission spéciale lors de la grande marée du 21 mars, avec une implication forte du BRI de Caen.

A moins de deux semaines de l'événement, la direction peut-elle préciser les moyens techniques et humains caennais qui seront affectés à cette émission ?

Réponse de la Direction :

Les moyens techniques seront fournis par Rennes, certains salariés de Caen sont sollicités pour cette émission, mais nous sommes mobilisés surtout sur les soirées électorales. La direction précise que des sujets ont été réalisés par des équipes de Caen.

Les délégués font remarquer que Caen n'intervient pas au niveau technique !

La direction insiste sur le fait que les équipes de Caen sont mobilisées sur les élections.

Nous proposons des choses, mais nos moyens sont réduits précise-t-elle.

➤ Opérations spéciales

Lors d'une réunion précédente, la direction a assuré que plusieurs opérations spéciales auraient lieu cette année sans en définir le périmètre.

Plusieurs mois après, la direction peut-elle communiquer sur l'avancée des projets ?

Réponse de la Direction :

Il y aura une émission pour l'événement autour du dessin de presse au mémorial en octobre.

Une rencontre avec l'organisation de la Rochambelle est prévue. L'antenne sera très mobilisée sur ce rendez-vous, comme l'année dernière.

Concernant « Jazz sous les pommiers », le festival sera couvert dans le cadre du JT.

Les festivités liées à l'anniversaire de la libération des îles anglo-normandes auront également lieu en mai, les équipes de reportages y seront présentes.

➤ Normandie Matin

Le pilote web a été affecté à la réalisation de la TV du matin qui l'occupe à plein temps, il ne peut donc mener les deux activités de front. Est-il prévu de le remplacer? Sinon, la direction peut-elle préciser la nouvelle organisation du service web?

Après un peu plus de deux mois de diffusion, il était question d'une réunion de bilan à propos de l'émission Normandie Matin.

Cette réunion a-t-elle eu lieu ? La diffusion d'un compte rendu est-elle prévue ?

Réponse de la Direction :

C'est un des adjoints qui remplace le pilote web quand cela est nécessaire, pour l'instant, ce fonctionnement est conservé.

Il y a eu une réunion de bilan de l'émission avec tous les participants. Il n'existe pas de compte rendu. Il n'y a pas de chiffres d'audience.

➤ Réunion de rentrée

Lors de la réunion de rentrée, les techniciens n'ont pas été conviés, cela avait fait l'objet d'une question DP. La direction avait alors répondu qu'une réunion avec la technique serait organisée. Cette réunion n'a toujours pas eu lieu.

Quand cette réunion sera-t-elle programmée ?

Réponse de la Direction :

C'est une question de calendrier...

Les élus font remarquer que les salariés attendent toujours une réunion pour la suite de l'année, voir pour la rentrée prochaine...

➤ Planification des techniciens vidéo le week-end du 14/15 février 2015

Le week-end du 14/15 février étant considéré comme une période de basse activité, Rouen réalisait un journal commun pour toute la Normandie. Pourtant, 3 vidéos étaient planifiés à Caen. Pourquoi ?

Réponse de la Direction :

C'est une erreur...

Les délégués font remarquer que c'est une erreur grave, qui fait perdre de l'argent à l'entreprise.

➤ Contribution des BEX à l'info en ligne

Il est d'actualité de former le personnel des bureaux excentrés aux usages d'Internet.

[En quoi cela va-t-il consister ?](#)

Des salariés ont été informés qu'ils recevraient prochainement des Iphone5 pour être contributeur.

[Comment cette liste a-t-elle été élaborée?](#)

[Pourquoi tous les personnels des BEX ne sont pas concernés dans un premier temps par ce nouvel équipement? Une formation de ces salariés a été annoncée, quand aura-t-elle lieu?](#)

Réponse de la Direction :

Des formations sont ou vont être proposées.

Les contributions se font en fonction de la disponibilité des journalistes.

Les techniciens peuvent eux aussi participer au web, les volontaires doivent se faire connaître.

Le renouvellement des Iphones se fera en priorité pour les contributeurs.

➤ **Enquête de Région**

L'émission « Enquête de Région » est désormais commune à la Haute et à la Basse-Normandie.

La direction peut-elle préciser quelle sera l'implication de chaque antenne dans la fabrication du deuxième numéro du magazine ? (contribution sujets, tournage des plateaux, montage/mixage)

Réponse de la Direction :

En mars, deux documentaires seront diffusés dans le cadre de cette émission, il n'y aura pas de plateaux (donc pas de tournage ni de contribution).

Le thème de l'émission suivante sera « entreprendre en Normandie ».

➤ **Planification**

Chaque semaine, des techniciens constatent qu'ils sont planifiés avec des horaires hebdomadaires inférieurs aux 39 heures prévues dans leurs contrats. Certains ne sont planifiés que 36h dans la semaine alors que leurs collègues sont à plus de 40h.

[Cela est-il normal ? Est-ce que les salariés concernés perdent leur RTT ?](#)

Réponse de la Direction :

Cela n'est pas évident de tomber juste sur les plannings.

Si le temps de travail est supérieur à 35h, il y a automatiquement des RTT.

➤ **Chargé d'études RH**

Une communication de la direction a informé les salariés de la nomination d'un « Chargé d'étude RH » pour le pôle.

[A quels besoins précis de l'entreprise ce poste répond-t-il ?](#)

[Cette nomination est-elle une création de poste ?](#)

Réponse de la Direction :

Cette question ne dépend pas des DP, une fiche de poste a été publiée.

Ce n'est pas une création de poste mais un remplacement.

**PROCHAINE REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL :
LE 7 AVRIL A 14h00**

Vous pouvez poser vos questions écrites jusqu'à vendredi prochain. Après cette date, les questions orales sont toujours possibles

Vos délégués FO : Stéphanie Potay, Delphine Fenêtre, François Hauville